

Fiche ② Le sacrement de la pénitence et de la réconciliation

Annexe 1

Pour répondre à quelques questions...

A l'occasion de la préparation au sacrement de la réconciliation, les enfants et les jeunes nous posent souvent des questions auxquelles nous sommes parfois gênés de répondre. Après avoir lu la fiche sur le sacrement, nous vous proposons des pistes de réponse.

« Se confesser, à quoi bon ? Je ne suis pas si mal que ça ! »

C'est tout l'enjeu de la reconnaissance personnelle de notre péché ! Reconnaître notre responsabilité, c'est faire toute sa place à la dignité de la personne humaine.

C'est pourquoi il est essentiel de passer du temps pour préparer son examen de conscience. Avec l'aide de l'Esprit Saint, prendre le temps de relire sa vie personnelle, de rendre grâce pour la présence de Dieu dans chacune de nos histoires. Seulement alors nous pourrions identifier les manquements à sa Parole, les infidélités à ses commandements, les refus d'aimer l'autre, le frère. Or, nous ne pouvons pas aimer Dieu que nous ne voyons pas si nous n'aimons pas le frère, la sœur que nous voyons. Si nous refusons d'aimer notre « prochain », la dureté de notre cœur le rend imperméable à la miséricorde du Père.

Il ne s'agit pas de se « flageller » mais d'accepter d'entrer dans la lumière d'une vérité sur soi.

Piste : cf le bel examen de conscience proposé avec la méditation de Ephésiens 2, 4-10 dans « Dieu est tendresse et pardon, vivre le sacrement de réconciliation », du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, ed. Salvator, p. 11 à 25.

« Je connais le prêtre, il va me juger... »

Le ministre est « le serviteur du pardon de Dieu » (CEC) ; il n'est pas là pour nous juger ou pour collecter des informations ; il agit au nom du Christ, il est l'humble instrument du Christ. Le secret le plus absolu lui est imposé ; jamais de sa vie il ne pourra faire état de ce qu'il a entendu. « C'est à ce titre de ministre du Christ qu'il connaît les secrets de conscience de ses frères. Il est donc tenu, de par sa fonction, à garder inviolablement le secret sacramentel. » (Rituel p. 19) Il prie pour vous, il a de la joie à agir au nom du Christ, c'est la grandeur de son sacerdoce. Nous pouvons prier pour lui pour qu'il soit ce digne instrument de la miséricorde de Dieu.

« Je ne sais pas quoi dire... »

Nous avons tous besoin d'être renouvelés par le Christ. Si nous en avons le ferme désir, mais que nous ne trouvons pas les mots, sans peur et en toute simplicité, nous pouvons demander au prêtre de nous aider à regarder notre vie à la lumière de l'Évangile.

« J'en ai trop à dire, j'ai trop honte »

Laissons Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous éclairer sur l'infinie miséricorde de Dieu, « brasier ardent de son Amour pour nous » :

« Moi, si j'avais commis, tous les crimes possibles,
Je garderais toujours la même confiance,
Car je sais bien que cette multitude d'offenses,
N'est qu'une goutte d'eau dans un brasier ardent »

Et n'oublions pas qu'« il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit... » (Lc 15, 10).

« Je n'ai pas besoin de voir un prêtre je demande pardon à Dieu directement »

Le Seigneur lui-même a laissé à ses apôtres la charge de remettre les péchés. Le sacrement passe par une médiation ; seules les paroles d'un prêtre « et moi, je te pardonne », me donne la certitude du pardon du Seigneur. Le sacrement de réconciliation, comme tous les autres sacrements, est le signe visible et efficace du Seigneur qui se donne pour nous apporter le salut.

« J'ai toujours les mêmes choses à dire... »

Écoutons la parole du pape François : « Après un mois, nous sommes dans les mêmes [bêtises] ... Revenons au Seigneur. Le Seigneur ne se lasse jamais de pardonner: jamais ! C'est nous qui nous lassons de lui demander pardon. Demandons la grâce de ne pas nous lasser de demander pardon, car il ne se lasse jamais de pardonner. Demandons cette grâce » (Homélie de l'Angélus du 17 mars 2015).

« Est-ce que je peux choisir le prêtre ? »

Chaque prêtre, quel qu'il soit, qu'il nous paraisse sympathique ou pas, de par son sacerdoce, a le pouvoir donné par le Christ lui-même de pardonner les péchés ; il n'est pas mal, de se tourner vers un prêtre avec qui on se sent plus à l'aise mais ne retardons ou ne repoussons pas une confession parce qu'il n'est pas disponible, ou que nous sommes éloignés géographiquement ; c'est le pardon du Seigneur qui est premier et c'est Lui qui nous tend les bras dans le sacrement.